

Combattantes sans combattre ?

Le cas des ambulancières dans la Première armée Française (1944-1945)

*Combatants without combat ? Ambulance women in the First French Army
(1944-1945)*

Claire Miot

Traducteur : Robert A. Doughty



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7779>
ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Pagination : 25-35
ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Claire Miot, « Combattantes sans combattre ? », *Revue historique des armées* [En ligne], 272 | 2013, mis en ligne le 22 novembre 2013, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/7779>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Revue historique des armées

Combattantes sans combattre ?

Le cas des ambulancières dans la Première armée Française (1944-1945)

Combatants without combat ? Ambulance women in the First French Army (1944-1945)

Claire Miot

Traduction : Robert A. Doughy

- 1 Au mois d'août 1944, plusieurs dizaines d'ambulancières débarquent, à bord de leurs half-tracks aménagés en voitures sanitaires, sur les plages provençales. Elles font alors partie des deux mille militaires de sexe féminin – infirmières, dactylographes, secrétaires, spécialistes des transmissions, etc. – engagés dans la Première armée française du général de Lattre de Tassigny et dans la 2^e division blindée du général Leclerc. Avec l'apport de volontaires métropolitaines, elles sont environ 11 000 au moment de la capitulation allemande, le 8 mai 1945¹.
- 2 À l'image de l'armée française en pleine recomposition en 1944, le recrutement et le parcours de ces militaires de sexe féminin présentent une grande hétérogénéité : Françaises libres ayant rejoint le combat du général de Gaulle, Françaises d'Afrique du Nord qui ont répondu à l'appel du Comité français de la libération nationale (CFLN), résistantes de l'intérieur ou ambulancières de la Croix-Rouge ayant rejoint les troupes régulières à mesure de la libération du territoire métropolitain. Presque toutes sont des volontaires. En effet, le CFLN a échoué à imposer la mobilisation féminine obligatoire et a dû se contenter de l'apport du volontariat et de quelques réquisitions².
- 3 La présence de femmes dans l'armée française n'est pas une nouveauté. Nombreuses dans la société militaire d'Ancien Régime, celles-ci ont été progressivement exclues, au XIX^e siècle, de la sphère combattante et cantonnées à l'arrière, dans des postes auxiliaires³. Après la Grande Guerre, seule l'infirmière est désormais tolérée sur le champ de bataille⁴. La loi de juillet 1938 qui fixe l'organisation de la Nation en temps de guerre prévoit certes l'appel à des volontaires de sexe féminin, mais les assimile à des civils⁵.
- 4 Si, après plusieurs décennies de silence⁶, l'historiographie a mis en évidence l'action décisive des femmes dans la Résistance⁷, elle a surtout insisté sur le maintien des rôles

traditionnels dans la clandestinité⁸. Tout en nourrissant un imaginaire héroïque, la partisane prenant les armes pour combattre l'occupant est restée, entre 1940 et 1944, une réalité marginale, et le maniement des armes l'apanage des hommes. Plus généralement, l'histoire des femmes dans les armées occidentales au xx^e siècle a été analysée essentiellement à travers le prisme du genre. Les historiens ont insisté, en particulier, sur le brouillage des assignations de genre pendant la Seconde Guerre mondiale, avant le retour, à la Libération, d'une vision traditionnelle du féminin⁹. Les armées occidentales auraient ainsi engagé par nécessité des femmes sans en faire pour autant de soldats, et l'institution militaire, à l'image de la société toute entière, aurait répugné à ouvrir de manière pérenne le métier des armes au deuxième sexe. Par ailleurs, l'historiographie récente du phénomène guerrier, faisant du port de l'arme et de la fonction de tuer la caractéristique du combattant, a de ce fait écarté l'idée qu'il y aurait des femmes combattantes dans les armées occidentales du premier xx^e siècle¹⁰.

- 5 De fait, en 1944, la plupart des femmes de la Première armée française occupent des postes adaptés à leurs supposées qualités naturelles : secrétaires, assistantes sociales, dactylographes, infirmières, ou encore spécialistes des transmissions. L'objectif reste de réserver le feu à un maximum d'hommes. Les conductrices-ambulancières constituent cependant une exception¹¹. Certes, elles sont là encore traditionnellement affectées au soin des blessés. Mais, intégrées dans les bataillons médicaux des divisions, elles agissent tout en amont de la chaîne sanitaire, et donc en première ligne, sans pour autant porter d'armes ni se battre. Elles vivent donc avec les hommes autant la violence du champ de bataille que les contraintes extrêmement pénibles du climat et la précarité des conditions de vie qui caractérise, à partir d'octobre 1944, le front de la Première armée. De plus, elles partagent une certaine proximité avec les combattants. Ces ambulancières présentent donc un paradoxe : elles ne combattent pas au sens où elles ne portent pas d'armes et ne font pas couler le sang¹², mais elles apparaissent comme des combattantes de part leur expérience de guerre. Ainsi, le cas des ambulancières de la Première armée française interroge la définition du combattant : ne serait-ce pas l'expérience du champ de bataille, plutôt que de la fonction de tuer, qui définirait le combattant ?
- 6 Pour répondre à ces questionnements, force est de constater le manque de sources. Les archives sont peu disertes sur ces parcours féminins et rendent difficile, sinon impossible, toute étude sociologique systématique de ce groupe. De plus, elles relèvent la plupart du temps d'un regard masculin sur l'expérience féminine. Quant aux ambulancières, si certaines ont pris la plume pour raconter leur aventure, l'immense majorité d'entre elles est rentrée au foyer occuper les rôles de mère et d'épouse et n'a pas vu l'intérêt qu'il y avait à témoigner, à l'image des résistantes de l'intérieur¹³. Quand elles le font, elles ont parfois tendance à minimiser, plus que les hommes encore, la part de leur expérience personnelle. Plus souvent aussi, le « on » remplace le « je ». Surtout, les témoignages oraux comme écrits frappent par l'extrême pudeur des femmes sur certaines questions, telles que la sexualité, l'intimité ou les souffrances psychologiques et révèlent le maintien de tabous sur la parole féminine.

Les ambulancières de la Première armée française, une anomalie ?

- 7 En septembre 1939, le ministère de la Défense nationale et de la Guerre, confronté à une pénurie de moyens pour son service de santé, accepte d'intégrer au sein de l'armée des

véhicules sanitaires conduits par des femmes, fournis et financés par la Croix-Rouge française. Une première section sanitaire automobile féminine est ainsi créée le 16 avril 1940, bientôt suivie par plusieurs autres¹⁴. Mais, bien que portant un uniforme kaki et soumises à la hiérarchie militaire, les volontaires féminines qui y servent sont considérées comme des personnels civils bénévoles¹⁵. Leur profil sociologique s'inscrit dans la tradition caritative pratiquée par certaines élites depuis le XIX^e siècle : les femmes proviennent d'un milieu souvent parisien et favorisé, lié au service de l'État, de l'armée et ou à la noblesse, surtout en ce qui concerne leur état-major¹⁶. Engagées en première ligne, ces ambulancières subissent au mois de juin la violence des bombardements par l'aviation allemande et les fatigues de missions éprouvantes : *« la distance parcourue par chaque conductrice était de 4 à 600 km par jour. Elles avaient de plus des soins à donner aux blessés, à aider aux chargements et déchargements dans les hôpitaux, où le personnel était souvent déjà évacué. Elles ont été fréquemment obligées de faire seules le brancardage des blessés, ramassés sur les routes. (...) Les ambulances fonctionnent autant la nuit que le jour »*¹⁷.

- 8 La défaite et l'armistice de 1940 ont raison de cette expérience inédite et, le 12 septembre 1940, le secrétaire d'État à la Guerre, l'amiral Darlan, signe l'arrêté de dissolution des sections sanitaires automobiles. Alors libérées de leur engagement militaire, de nombreuses conductrices continuent à servir au sein de la Croix-Rouge dans le territoire occupé et en zone sud. Mais d'autres choisissent de rejoindre l'Afrique du Nord et sont à l'origine de la constitution, à Alger, d'une section automobile nord-africaine, en juillet 1941. D'autres encore se dispersent en Afrique du Nord en petits groupes et se mettent au service des hôpitaux de garnison, à l'instar de la section organisée par Jeanne de l'Espée. Certaines femmes enfin, comme les conductrices britanniques de l'ambulance chirurgicale mobile de Lady Spears, rejoignent les unités de la France libre, et participent aux batailles de Bir Hakeim (mai-juin 1942) et d'El Alamein (octobre-novembre 1942), avant d'être engagées au sein de la 1^{re} division française libre (DFL) qui se bat en Italie dans le corps expéditionnaire français, puis en France dans la Première armée française.
- 9 Après novembre 1942, sont créées rapidement en Afrique du Nord trois écoles d'ambulancières-secouristes, qui forment plusieurs centaines de femmes. Les volontaires suivent un programme de quatre semaines qui comprend des cours de topographie, de technique automobile et de dépannage, des cours d'entretien des véhicules ainsi que des cours de conduite¹⁸. Elles intègrent ensuite des sections de trente ambulancières, affiliées aux bataillons médicaux des divisions, où elles opèrent en binômes. Certaines rejoignent la 1^{ère} DFL en Italie, à l'instar de la 2^e section d'ambulancières du 25^e bataillon médical de la 9^e division d'infanterie coloniale (DIC) dirigée par le lieutenant Suzanne Rouquette, et qui connaît son baptême du feu lors de l'évacuation des blessés au cours de la bataille de Monte Cassino¹⁹ ; d'autres continuent leur formation en Afrique du Nord. Ainsi, Suzanne Coignard, qui a rejoint la section d'ambulancières de la Croix-Rouge de Jeanne de l'Espée, apprend à conduire dans la région d'Alger. Sa section est ensuite intégrée au 15^e bataillon médical de la 1^{ère} division blindée (1^{ère} DB). À l'approche du débarquement en Provence, celle-ci est mobilisée pour les évacuations de soldats atteints de paludisme²⁰, nombreux en Algérie à l'été 1944²¹.
- 10 Au moment du débarquement de Provence, les ambulancières de la Première armée ont donc une origine et une expérience de la guerre très variées. À mesure de la libération du territoire métropolitain, elles sont rejointes par des volontaires parfois issues des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Si l'amalgame des combattants de la Résistance à la

Première armée française a fait l'objet de quelques études²², celui des combattantes FFI reste largement méconnu. Théoriquement, il obéit aux mêmes règles que celui des hommes : les femmes ayant servi dans la Résistance peuvent de droit contracter un engagement pour la durée de la guerre et doivent en principe « *rester attachées aux unités auxquelles elles ont appartenu et auprès desquelles elles ont combattu* »²³. Elles doivent effectuer une période d'instruction avant d'être engagées sur le front, mais il semble que dans bien des cas, des résistantes aient été incorporées dans les unités du service de santé sans formation préalable²⁴. Elles sont utilisées de manière privilégiée pour remplacer les ambulanciers originaires d'Afrique subsaharienne opérant dans les bataillons médicaux au cours des opérations de « blanchissement », c'est-à-dire de retrait des soldats africains du front de la Première armée²⁵. « *Lorsque ces unités ont dû faire mouvement pour rejoindre d'autres théâtres d'opérations, le général Magnan qui commandait la 9^e DIC nous a demandé de bien vouloir les suivre et remplacer dans les ambulances, les Sénégalais qui les conduisaient. Donc, dès Toulon, la 1^{ère} compagnie de ramassage a été composée d'ambulancières Croix-Rouge du midi de la France, de Toulon, Marseille, Hyères et Nice. Lorsque nous étions en nombre insuffisant et dans un premier temps nous avons comme co-équipier un Sénégalais* »²⁶. Effectivement, au début du mois d'octobre 1944, 100 soldats originaires d'Afrique noire ont été retirés du bataillon médical²⁷.

- 11 L'apport des volontaires féminines se fait essentiellement par les canaux de la Croix-Rouge, du fait des compétences requises. Beaucoup d'ambulancières de la Croix-Rouge, qui ont œuvré lors des bombardements alliés du sud de la France, reprennent du service au moment du débarquement et des opérations de libération, secondant le service de santé de la Première armée. Puis, certaines femmes décident, avec l'accord de la Croix-Rouge, de s'engager dans la Première armée, comme par exemple Christiane Nelly, de la section automobile sanitaire d'Autun : « *11 septembre (...) je suis demandée à l'hôtel Saint-Louis, où m'attendent le père Laudrin, aumônier divisionnaire de la 9^e division d'infanterie coloniale et le commandant Lati de l'état-major de la même division. Ils m'assurent que mon devoir est de m'engager en tant qu'ambulancière à la 9^e DIC (...)* »²⁸.
- 12 Résistantes de l'intérieur, Françaises libres ou engagées de l'armée d'Afrique, toutes les ambulancières de la Première armée française sont en principe des volontaires. Pourtant, il est difficile de rendre compte avec certitude des motivations de leur engagement. Il faut rappeler ici qu'elles sont nombreuses à avoir refusé de rejoindre les rangs de l'armée en reconstitution en Afrique du Nord à partir de 1943. Le décret du 11 janvier 1944 sur la mobilisation des femmes, pourtant très restrictif, provoque un tollé dans la société conservatrice d'Afrique du Nord, et le CFLN doit se contenter des apports du volontariat, qui demeurent insuffisants²⁹.
- 13 Pour celles qui s'engagent, le patriotisme est certainement l'élément le plus décisif. Souvent, les modèles auxquels se réfèrent les jeunes femmes sont masculins, paternels comme fraternels³⁰. Suzanne Coignard raconte ainsi qu'elle et sa famille ont entendu l'appel du général de Gaulle, depuis la maison familiale à Oran : « *Autour de nous, j'avais l'impression que les gens n'étaient pas pour de Gaulle, les gens étaient anti-anglais... Alors que Papa avait une position toute autre.* »³¹ Son frère aîné rejoint de Gaulle quelques jours plus tard, et en septembre 1940, au moment de Mers El Kébir, son père se serait écrié : « *Ils ont bien fait, la flotte n'avait qu'à partir vers l'Angleterre.* »³² C'est donc sans difficulté qu'il autorise sa fille, alors âgée de 19 ans, à rejoindre son unité d'ambulancières.
- 14 Les origines sociales de certaines de ces femmes fournissent des ressources économiques ou culturelles qui favorisent le passage à l'action. Certes, comme le rappelle Jean-François

Murraciale, « *des femmes de toutes origines et de toutes conditions ont servi dans la France libre* »³³, mais les milieux favorisés y sont surreprésentés, un phénomène que l'on retrouve chez les femmes volontaires dans l'armée d'Afrique. En ce qui concerne plus précisément les ambulancières, la filiation avec la Croix-Rouge explique, comme en 1940, la présence de nombreuses femmes de bonne famille. À propos de ses compagnes de son unité d'ambulancières issue de la Croix-Rouge, Suzanne Coignard déclare : « *c'étaient toutes des jeunes filles, disons, de la bonne société* »³⁴. Elle-même est la fille d'un ingénieur issu de l'École centrale. Les Britanniques, bien souvent issues de milieux favorisés, sont également nombreuses. Ainsi, Anita Leslie, nièce de Winston Churchill, rejoint en novembre 1944 les ambulancières de la 1^{ère} DB³⁵.

Des combattantes dans la bataille

- 15 Engagées dans la lutte contre l'ennemi, les ambulancières de la Première armée française se voient comme des combattantes et non plus uniquement comme des auxiliaires, des soignantes ou des soutiens. Le baptême du feu tient ainsi une place importante dans les récits que certaines ont produits. Ainsi, Denise Ferrier, engagée dans la 9^e DIC, écrit-elle : « *C'est l'attaque, la vraie, celle qui demande des hommes et aussi des ambulancières. Nous sommes là !* »³⁶ De même, Anne Swinton-Lee, comme nombre de ses camarades masculins métropolitains volontaires pour rejoindre la Première armée, attend l'attaque avec impatience : « *Parfois des soldats nous demandaient si nous avions déjà reçu le "baptême du feu", souvent nous devons répondre "non" et nous étions terriblement impatientes de connaître cette expérience. En fait, lorsqu'une équipe était envoyée à l'avant les autres l'enviaient* »³⁷. Certaines ambulancières partagent avec leurs camarades masculins l'excitation du débarquement : « *d'abord consignées en bas, nous sommes enfin remontées sur le point et la lumière du soleil levant nous a permis de voir ce spectacle à peine croyable, inoubliable : une fantastique vision d'invasion !* »³⁸, raconte avec enthousiasme Yvonne Amiel, engagée à la 1^{ère} DB.
- 16 Cependant quand les ambulancières de la Première armée débarquent en France, à partir d'août 1944, toutes ne sont pas des novices. Celles affectées à la 1^{ère} DFL sont engagées depuis parfois plusieurs années, quand d'autres ont suivi le corps expéditionnaire français en Italie. Là-bas, elles ont vécu l'enfer des évacuations sous les bombardements de l'artillerie allemande, et ont côtoyé la mort. La plupart des ambulancières opérant dans la 1^{ère} DB sont en revanche des novices lorsqu'elles atteignent les plages provençales. Elles sont pourtant engagées dans les premiers combats d'Aubagne dès les jours qui suivent : « *Il y a beaucoup de blessés. Jour et nuit, pendant toute une semaine, nous n'avons pas arrêté d'évacuer dans des conditions souvent difficiles.* »³⁹ Mais les difficultés s'accroissent au moment de la stabilisation du front dans les montagnes vosgiennes, à l'automne 1944, et au moment de l'arrivée des froids précoces. Les évacuations, sur les routes de montagne, le plus souvent de nuit, et parfois sous le feu de l'artillerie ennemie, sont alors particulièrement éprouvantes. Les conditions de prise en charge des blessés sont souvent hasardeuses : « *La topographie particulière du secteur tenu par la Division, le mauvais état des pistes allant jusqu'aux premières lignes, la permanence des intempéries ont, pour conséquence, d'amener aux différents postes de secours des C^{ies} (sic) de ramassage des blessés transis, mouillés, souvent schokés (sic). (...) Par ailleurs, les postes de secours des C^{ies} de ramassage sont installés d'une manière habituelle dans des locaux fort abîmés par les bombardements et dont les ouvertures doivent être obturées à l'aide de couvertures si l'on veut assurer aux occupants, le minimum de protection contre la rigueur du temps. (...)* »⁴⁰ Ces évacuations sont d'autant plus

difficiles que la *Wehrmacht*, qui mène une guerre défensive, a miné les routes. Ces mines, tant redoutées par les combattants, le sont aussi par les ambulancières, d'autant que les opérations de déminage sont rendues extrêmement difficiles du fait de la neige et du verglas⁴¹.

- 17 Les transports entre la ligne de front et les postes de secours sont donc dangereux. Quelques femmes sont tuées, d'autres blessées, parfois gravement. Denise Ferrier, ambulancière à la 9^e DIC, est tuée à Richwiller par un obus le 24 janvier 1945⁴². Isabelle B., également à la 9^e DIC, est amputée au-dessus du genou lors des combats autour de la ville de Colmar, à la fin du mois de janvier 1945⁴³. Suzanne Rouquette, ainsi que deux autres ambulancières, sont gravement blessées dans la région de Mulhouse au mois de novembre 1944, lors d'un violent tir d'artillerie : *« une douleur fulgurante vrille ma cuisse gauche, et, plus rien, sinon la sensation de me noyer. Je me noie il est vrai dans dix centimètres d'eau, mais la fraîcheur même de cette eau me réanime et j'arrive à me mettre sur le dos. Bizarrement, je perds immédiatement toute motricité. Dans le mouvement que j'accomplis pour me retourner, la blessure de ma jambe m'apparaît énorme : une balle m'a traversé la cuisse de part en part. Le sang gicle, je m'évanouis à nouveau. »*⁴⁴
- 18 Certaines femmes, enfin, tombent malades, du fait du froid et des intempéries, et doivent, comme leurs camarades masculins, être évacuées⁴⁵. Ainsi, à l'issue des combats autour de la poche de Colmar, qui ont lieu dans des températures sibériennes, la moitié des 28 conductrices opérant dans le 9^e bataillon médical de la 4^e division marocaine de montagne (4^e DMM) est hospitalisée⁴⁶.
- 19 Les souffrances ne sont pas uniquement physiques. Les ambulancières côtoient quotidiennement les tués et les blessés qu'elles évacuent du front : *« Je n'oublierai jamais la dure réalité de cette guerre "ni fraîche, ni joyeuse", les garçons avec lesquels nous avons ri la veille et que nous retrouvons sans âge, gris et mutilés, nous suppliant de leur dire qu'ils ne mourront pas, et de tout le sang collant à l'ambulance, que je nettoyais avec des mains pleines de neige »*⁴⁷.
- 20 Même exprimée de manière pudique, la peur est omniprésente sur le champ de bataille. Suzanne Rouquette écrit le 30 septembre 1944 à ses parents : *« en réalité, nous passons la moitié de notre temps à avoir peur et l'autre moitié à le cacher. (...) »* et insiste sur sa *« peur irraisonnée des mines cachées sous l'humus »* et sa *« terreur d'être ramassée par les Mongols dont le sadisme, dit-on, n'a d'équivalent que la cruauté »*⁴⁸. La transformation des combats en guerre de position, à la fin du mois de septembre 1944 semble accentuer les angoisses : *« Jamais dans ce secteur qu'on conquiert de vive lutte et par bons rapides, nous n'avions senti l'Allemand aussi près de nous ; son omniprésence dans le bois nous oppresse, son regard pèse sur nos mouvements. Des snipers sortiraient du capot de nos moteurs que nous n'en serons pas autrement surprises »*⁴⁹, raconte Suzanne à propos des opérations de la fin du mois de novembre, dans la région d'Audincourt. Si le courage au feu est exalté comme une vertu masculine, la peur n'est pas plus tolérée chez les ambulancières : *« il ne faut pas que ça se sache... n'est pas d'ailleurs une forme de courage ? »*, conclut Suzanne. Néanmoins, certaines femmes, il est vrai, souffrent de psychonévroses de guerre et craquent. Ainsi, Marie H., opérant dans une compagnie sanitaire, est évacuée pour *« asthénie intense »* le 21 décembre 1944⁵⁰. Les ambulancières témoignent toutefois globalement d'un grand courage au feu et forcent l'admiration de leurs camarades masculins. Ainsi, dans leurs lettres, les sous-officiers de la 5^e division blindée (5^e DB) sont plusieurs à louer l'attitude des ambulancières de leur division⁵¹. Plusieurs d'entre elles sont décorées pour leurs actions de bravoure, et la 3^e compagnie de ramassage du 15^e bataillon médical (1^{re} DB)

obtient en mars 1945 une citation à l'ordre de l'armée ainsi que la Croix de guerre avec étoile de vermeil.

- 21 Enfin, les conditions de vie des femmes sont particulièrement dures, et peuvent s'apparenter, bien souvent, à celles des soldats. Elles sont rarement logées dans des bâtiments en dur, la plupart des villages ayant été sévèrement bombardés. À la 1^{ère} DB, au moment de la prise de Mulhouse, les ambulancières occupent des maisons sans eau ni électricité, ni chauffage. Elles dorment très peu, et souvent sur les brancards qui ont servi à évacuer les blessés⁵².

Front et transgressions

- 22 Les ambulancières de la Première armée, de part leur expérience de guerre, peuvent donc être considérées comme des combattantes. En ce sens, elles constituent une forme de transgression de l'assignation genrée des fonctions dans l'armée, transgression qui est souvent mal acceptée par la hiérarchie militaire : *« certains services conviennent essentiellement aux femmes et leur rôle pourrait y être développé : service sanitaire, service social. D'autres par contre nous paraissent anormaux, par exemple le cas des conductrices qui réclame un gros effort physique et nerveux présentant de gros dangers pour la constitution féminine (...) »*⁵³.
- 23 Mais au-delà de l'inquiétude causée par les souffrances physiques éprouvées par les corps féminins, c'est aussi la proximité entre hommes et femmes qu'induit inévitablement le front qui inquiète certains officiers masculins qui ne cachent pas leurs préjugés : *« La présence de ces femmes, d'origine très diverse, trop enclines à considérer la guerre comme du camping, amène des perturbations du point de vue disciplinaire. Le souci de leur donner un bien-être matériel (ce qu'elles réclament d'ailleurs) et de leur éviter la promiscuité avec l'élément masculin, grève la formation de lourdes servitudes (...) »*⁵⁴ regrette le commandant du 8^e bataillon médical de la 4^e DMM. De même, André Marty, représentant à la commission de la Défense Nationale de l'Assemblée consultative provisoire déplore que l'absence de recours à la mobilisation générale aboutisse à la présence de femmes sur le front *« où plutôt que d'apporter une aide effective elles jettent la perturbation »*⁵⁵.
- 24 On redoute autant la corruption morale et l'atteinte à l'ardeur guerrière du combattant par la présence de femmes soldats sur le front, que la remise en cause de la dignité de ces dernières. Un tel discours dénonce le brouillage des frontières entre la figure de la combattante et celle de la prostituée. Ainsi, le décret du 11 janvier 1944 qui prévoit les conditions de la mobilisation des femmes exclut explicitement celles se livrant à la prostitution⁵⁶. Par ailleurs, on dénonce *« une propagande tendancieuse par radio et presse a dès le début créé une confusion qui persiste encore : la femme au service de la France aux armées semblait être synonyme de "au service des soldats" »*⁵⁷.
- 25 Les conditions du front risquent, pour nombre de responsables militaires, de remettre en cause les qualités naturelles attribuées à la femme comme l'élégance et la distinction. Le général de Lattre de Tassigny a beau rappeler aux femmes de la Première armée à leur devoir de *« décence »* agrémentée de *« coquetterie »*⁵⁸, les ambulancières sont équipées avec des paquetages américains faits pour des hommes, et, en l'absence d'eau et d'intimité, sont souvent *« sales et négligées »*⁵⁹. En principe, les femmes aux armées n'ont pas le droit de fumer en public⁶⁰, mais force est de constater de nombreux écarts au règlement : *« on grillait à la suite les merveilleuses Camel que l'armée nous distribuait par cartouches »*⁶¹ se souvient ainsi Anne Swinton-Lee.

- 26 Effectivement, la précarité des conditions de vie et la mobilité du front ont pour conséquence une diminution du contrôle social sur les ambulancières et une proximité accrue entre hommes et femmes. De ce point de vue, le front apparaît aussi comme un espace de transgression pour les ambulancières. Suzanne Rouquette se réjouit ainsi de quitter le poste central du bataillon dans lequel elle sert, et d'échapper aux pesanteurs de la vie en cantonnement institutionnalisé : « *C'est d'abord reprendre sa liberté (...), c'est secouer la tutelle des chefs féminins pour ne vivre qu'avec des militaires, c'est pouvoir faire des accrocs au règlement sans crainte de reproches, et fuir le dortoir et ses obligations...* »⁶².
- 27 La transgression va de la banale entorse au règlement aux « liaisons indésirables », comme l'évoque très pudiquement Suzanne Rouquette⁶³. La promiscuité, les souffrances vécues ensemble, mais aussi les frustrations sexuelles ont créé les conditions de rencontres privilégiées entre ambulancières et soldats. Dans les temps de pause ou de repos, les ambulancières de la 1^{ère} DB « *reçoivent des amis* »⁶⁴. Même tus ou largement euphémisés, des rapports intimes existent et aboutissent parfois à des grossesses. Ainsi, l'hôpital d'évacuation pour femmes militaires de la Première armée accueille plusieurs dizaines de femmes, ambulancières ou non, enceintes ou atteintes de maladies vénériennes⁶⁵.
- 28 Toutefois, ces amours extraconjugaux sont souvent normalisés par un mariage. De plus, l'expérience combattante aboutit souvent à des mariages parfaitement endogames : nombre des jeunes ambulancières, issues de familles de militaires, se marient avec des officiers qu'elles ont rencontrés sur le champ de bataille. Ainsi, Suzanne Coignard épouse dès la fin de la guerre l'officier Méric de Bellefon, combattant au 2^e régiment de cuirassiers, et qu'elle a rencontré et côtoyé au sein de la 1^{ère} DB⁶⁶, tandis que Suzanne Rouquette épouse le commandant Lefort qui commande le 1^{er} bataillon de choc.
- 29 Le cas des ambulancières, il est vrai exceptionnel au sein des femmes engagées dans la Première armée française, permet toutefois d'interroger ce qu'est un combattant dans la seconde campagne de France pendant la Seconde Guerre mondiale. Il pose ainsi la question du volontariat, des identités combattantes et de l'expérience de guerre. De plus, un tel cas réinterroge la notion même de combattant au xx^e siècle, en insistant sur le brouillage des frontières entre civil et militaire, mais surtout sur l'écart entre la norme et les pratiques de guerre. Il montre ainsi qu'on peut analyser les femmes en guerre en croisant les catégories de l'histoire du genre avec celles de l'histoire du phénomène guerrier.

NOTES

1. Note du commandant Hélène Terré, chef de l'organisation de l'arme féminine de l'armée de Terre, 19 décembre 1945, Service historique de la Défense, Département de l'Armée de terre, désormais SHD DAT 7P 73.

2. Si le décret du 11 janvier 1944 instaure le principe du service militaire féminin obligatoire, celui du 29 janvier 1944 en limite considérablement la portée. Dans les faits, le CFLN utilise – très rarement – le principe de la réquisition militaire, défini par la loi du 11 juillet 1938. Voir à ce

sujet LE GAC Julie, « Splendeurs et misères du corps expéditionnaire en Italie (1943-1944) », thèse de doctorat sous la direction d'Olivier Wieviorka, ENS Cachan, soutenue en décembre 2011, p. 72-80.

3. MIHEALY Gil, « L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, [en ligne], 30/2005, mis en ligne le 23 mars 2008, consulté le 28 juin 2013.

4. JAUNEAU Élodie, « Images et représentations des premières femmes soldats françaises (1938-1962) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 2009.

5. CAPDEVILA Luc, « La mobilisation des femmes dans la France combattante (1940-1945) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 12/2000, p. 3.

6. THALMANN Rita, « L'oubli des femmes dans l'historiographie de la Résistance », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, [En ligne], 1/1995.

7. LEVISSE-TOUZE Christine, MARTENS Stefan, GILZMER Mechthild (dir.), *Les Femmes dans la Résistance en France*, Actes du colloque international de Berlin, 8-10 octobre 2001, Paris, Tallandier, 2003.

8. ANDRIEU Claire, « Les résistantes, perspectives de recherche », *Le Mouvement social, La Résistance, une histoire sociale*, 1997, p. 69-96.

9. CAPDEVILA Luc, VIRGILI Fabrice, « Guerre, femmes en nation en France (1939-1945) », Institut d'histoire du temps présent, [en ligne] 2000 ; VIRGILI Fabrice, *La France "virile". Des femmes tondues à la Libération*, Paris, Payot, 2000.

10. BOURKE Joanna, *An intimate History of Killing in the Twentieth century Warfare*, Basic Book Granta, 1999.

11. Pour le cas des ambulancières de la 2^e DB, se référer à l'étude précise de JAUNEAU Élodie, « Des femmes dans la 2^e division blindée du général Leclerc. Le groupe Rochambeau : un exemple de féminisation de l'armée française », *Travail, genre et sociétés*, 2011/1, n° 25, p. 99-123.

12. TESTARD Alain, « La femme et la chasse », in HÉRITIER Françoise (dir.), *Hommes, femmes, la construction de la différence*, Paris, Le Pommier, 2005, p. 143.

13. Sur les difficultés auxquelles est confronté l'historien vis-à-vis des témoignages des résistantes, voir VEILLON Dominique, « Les femmes dans la guerre : anonymes et résistantes » in MORIN-ROTUREAU Évelyne, *1939-1945 : combats de femmes*, Paris, Autrement, 2001, p. 68-69 et DOUZOU Laurent, « La Résistance, une affaire d'hommes ? » in ROUQUET François, VOLDMAN Danièle (dir.), *Identités féminines et violences politiques (1936-1946)*, Cahiers de l'IHTP n° 31, 1995.

14. MONSUEZ Jean-Jacques, « Les sections sanitaires automobiles féminines », *Revue historique des armées*, 247/2007, p. 98-113.

15. CAPDEVILA Luc, « La mobilisation des femmes dans la France combattante », *op.cit.*, p. 3.

16. MONSUEZ Jean-Jacques, « Les sections sanitaires automobiles féminines », *op.cit.*

17. *Ibid.*

18. Instruction non datée, probablement fin de l'année 1943, SHD DAT 7P73.

19. JAUNEAU Élodie, « La féminisation de l'armée française pendant les guerres (1938-1969) », thèse de doctorat sous la direction de Gabrielle Houbre, université Paris Diderot, soutenue en novembre 2011, p. 109.

20. Entretien avec Suzanne Méric de Bellefon, née Coignard, Reims, 12 avril 2012.

21. Journal de marche de la direction du service de santé de la 1^{re} DB, entrée du 4 août 1944, SHD DAT 11P206.

22. MICHALON Roger, « L'amalgame FFI – 1^{re} armée et 2^e DB », in Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, *La Libération de la France. Actes du colloque international tenu à Paris du 28 au 31 octobre 1974*, Paris, éditions du CNRS, 1976 ; MIOT Claire, *Pratiques militaires et globalisation, XIX^e XX^e siècles*, Actes du colloque organisé par l'Institut d'études politiques d'Aix en Provence, 30 mai-2 juin 2012, éditions Bernard Giovanangeli, à paraître.

23. Instruction du ministère de la Guerre concernant les conditions de l'intégration dans l'arme féminine de l'armée de Terre des femmes ayant servi à titre militaire dans la Résistance, 15 décembre 1944, Archives départementales de Seine-Saint-Denis, Fonds Malleret Joinville, 304J1.
24. Lettre du médecin commandant Klotz au général Joinville, 24 novembre 1944, Archives départementales de Seine-Saint-Denis, Fonds Malleret Joinville, 304J1.
25. AUBAGNAC Gilles, « L'état d'esprit et le moral des troupes noires dans l'armée française en 1944 et en 1945 », in CHAMPEAUX Antoine, DEROO Éric, RIESZ Janos, (dir.) *Forces noires des puissances coloniales européennes, actes du colloque organisé les 24 et 25 janvier 2008 à Metz*, Lavauzelle, 2009.
26. Témoignage de Christiane Fehr, cité dans NELLY Christiane, *De la Croix-Rouge à la 9^e DIC. Les ambulancières dans la bataille 1940-1945*, Paris, Lavauzelle, 1994, p. 178.
27. Situation de la division arrêtée au 8 octobre 1944, SHD DAT 11P147.
28. Journal de marche de Christiane Nelly, cité dans NELLY Christiane, *De la Croix-Rouge à la 9^e DIC. op.cit.*, p. 151.
29. LE GAC Julie, « Splendeurs et misères du Corps expéditionnaire français en Italie » *op.cit.*, p. 75.
30. CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRGILI Fabrice, VOLDMAN Danièle, *Hommes et femmes dans la France en guerre (1914-1945)*, Paris, Payot, 2003, p. 278.
31. Entretien avec Suzanne Méric de Bellefon, née Coignard, Reims, 12 avril 2012.
32. *Ibid.*
33. MURRACIOLE Jean-François, *Les Français libres. L'autre Résistance*, Paris, Tallandier, 2009, p. 47.
34. Entretien avec Suzanne Méric de Bellefon, née Coignard, Reims, 12 avril 2012.
35. LESLIE Anita, *Autobiographie du temps de guerre vécu avec les ambulancières de la Première division blindée 1944-1945*, non publié.
36. Cité par CAPDEVILA Luc, ROUQUET François, VIRIGILI Fabrice, *Hommes et femmes...*, *op.cit.*, p. 279.
37. Journal d'Anne Swinton-Lee, cité dans NELLY Christiane, *De la Croix-Rouge à la 9^e DIC. op.cit.*, p. 183.
38. Récit manuscrit d'Yvonne Amiel Carré, transmis par Suzanne Méric de Bellefon.
39. Entretien avec Suzanne Méric de Bellefon, née Coignard, 12 avril 2012.
40. Lettre du médecin commandant le 3^e bataillon médical de la 4^e DMM, 8 novembre 1944, SHD DAT 11P88.
41. Enseignements tirés des opérations par le génie de la 9^e DIC, 26 mai 1945, SHD DAT 11P161.
42. JAUNEAU Élodie, « La féminisation de l'armée française pendant les guerres (1938-1969) », *op.cit.*, p. 160-161.
43. LESLIE Anita, *Autobiographie du temps de guerre, op.cit.*, p. 51.
44. LEFORT-ROUQUETTE Suzanne, *Des ambulancières dans les combats de la Libération. op.cit.*, p. 142.
45. LESLIE Anita, *Autobiographie du temps de guerre, op.cit.*, p. 44.
46. Lettre de Solange Cuvillier à sa mère, le 9 février 1945, cité dans CUVILLIER Solange, *Tribulations d'une femme dans l'armée française ou le patriotisme écorché*, Paris, Lettres du Monde, 1991, p. 61.
47. Témoignage cité dans NELLY Christiane, *De la Croix-Rouge à la 9^e DIC... op.cit.*, p. 193-194.
48. Lettre de Suzanne Rouquette à ses parents, le 30 septembre 1944, reproduite dans LEFORT-ROUQUETTE Suzanne, *Des ambulancières dans les combats de la Libération. op.cit.*, p. 94-95.
49. *Ibid.*, p. 134.
50. Registre des entrées des officiers et des femmes dans l'hôpital d'évacuation 412 (22 octobre 1944-19 mars 1945), Service des archives médicales hospitalières des armées, Limoges.
51. Contrôle postal du 14^e bataillon médical, 1^{er} février 1945, SHD DAT 10P224.
52. *Ibid.*
53. Note sur les services féminins et l'avenir de la France, sans date, SHD DAT 7P73.

54. Rapport sur l'organisation et le fonctionnement du 8^e Bataillon Médical, 5 juillet 1943 – 30 Janvier 1945, 8 février 1945, SHD DAT 11P137.
 55. Intervention d'André Marty à la séance du jeudi 7 décembre 1944 de la Commission de la Défense Nationale à l'Assemblée législative, Archives Nationales, C15275.
 56. Décret portant création de formations militaires féminines auxiliaires, 11 janvier 1944, SHD DAT 7P73.
 57. Note sur « les services féminins aux armées et l'avenir de la France », sans date, SHD DAT 7P73.
 58. Note du général de Lattre de Tassigny adressée aux jeunes filles et jeunes femmes de la 1^{ère} armée française, 18 octobre 1944, SHD DAT 12P227.
 59. Témoignage de Madeleine Sol dans NELLY Christiane, *De la Croix-Rouge à la 9^e DIC... op.cit* p. 195.
 60. Statuts communs aux personnels et aux corps féminins, points principaux, sans date, SHD DAT 7P73.
 61. Témoignage de Anne Swinton Lee dans NELLY Christiane, *De la Croix-Rouge à la 9^e DIC...op.cit.*, p. 182.
 62. ROUQUETTE-LEFORT Suzanne, *Des ambulancières dans les combats de la Libération...*, op.cit., p. 89.
 63. *Ibid.*, p. 88.
 64. Entretien avec Suzanne Méric de Bellefon, née Coignard, Reims, 12 avril 2012.
 65. Registre des entrées des officiers et des femmes dans l'hôpital d'évacuation 412 (22 octobre 1944-19 mars 1945), Service des archives médicales hospitalières des armées, Limoges.
 66. Entretien avec Suzanne Méric de Bellefon, née Coignard, Reims, 12 avril 2012.
-

RÉSUMÉS

Environ 2000 soldats de sexe féminin débarquent sur les côtes provençales à partir du 15 août 1944 au sein de la Première Armée du général de Lattre de Tassigny. Elles sont rejointes par des volontaires métropolitaines, issues des Forces Françaises de l'Intérieur ou de la Croix-Rouge. Parmi elles, plusieurs dizaines d'ambulancières opèrent en première ligne au sein des bataillons médicaux, pour évacuer les blessés vers les premiers postes de secours. A rebours des assignations sexuées traditionnelles qui réservent le champ de bataille aux hommes, ces femmes vivent donc, à tous points de vue, une expérience de guerre hors du commun, subissant aux côtés de leurs frères d'armes les souffrances physiques et psychologiques du front. En croisant le prisme du genre et les approches récentes du phénomène guerrier, il s'agira donc de rendre compte de l'engagement, du parcours et du vécu de ces femmes qui, bien que sans armes, peuvent être considérées comme des combattantes à bien des égards.

About 2,000 female soldiers landed on the coast of Provence after August 15, 1944 as part of the First Army of General de Lattre de Tassigny. They were joined by Metropolitan volunteers from the French Forces of the Interior or the Red Cross. Of these, many of these ambulance women worked in frontline medical battalions, to evacuate the injured to first aid stations. According to traditional assignments by gender that reserve the battlefield for men, these women had, by all points of view, an unusual war experience, suffering alongside their brothers in arms, the physical and psychological suffering of the front line. Through the gender prism and recent approaches to the warrior phenomenon, it is necessary to render an account of this engagement,

of the journey and experience of these women who, though unarmed, can be considered in many ways as combatants.

INDEX

Mots-clés : Ambulancières, combattantes, Croix Rouge, volontaires féminines, première Armée

AUTEURS

CLAIRE MIOT

Normalienne et agrégée d'histoire, Claire Miot prépare une thèse sous la direction d'Olivier Wieviorka intitulée « La Première armée française, du débarquement de Provence à la capitulation allemande (15 août 1944- 8 mai 1945) ». Ses thèmes de recherche sont l'histoire coloniale, l'histoire du gaullisme et des résistances, l'histoire des relations internationales et l'histoire socio-culturelle de la guerre.